



Annemasse, le 22 octobre 2018

ANNEMASSE NATATION
Maison des sports
14, avenue Henri Barbusse
74100 ANNEMASSE

E-mail : presidence@annemasse-natation.com
www.annemasse-natation.com

Chers Adhérents, Amis sportifs,

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale du club qui se tiendra le :

Jeudi 8 Novembre 2018 à partir de 19h30

A la Maison des Sports, Salle Multimédia
14 avenue Henri Barbusse
74100 Annemasse

- **19h30 Accueil – Émargement**
- **19h50 Assemblée Générale Extraordinaire** : Cette AGE n'a pour but que la validation des nouveaux statuts
- **20h00 Assemblée Générale Ordinaire** :

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Rapport sportif
- Rapport des commissions (meeting, équipements, animation)
- Projet du Club / tarifs cotisations
- Budget prévisionnel 2018-2019
- Questions diverses : si vous désirez débattre d'un sujet particulier, veuillez nous en informer par mail à presidence@annemasse-natation.com
- Validation des membres cooptés au comité au cours de l'année 2017-2018
- Élection des vérificateurs aux comptes
- Intervention des personnalités présentes (Agglo, OMS, FFN, etc...)

L'Assemblée Générale sera suivie du verre de l'amitié.

L'avenir du Club dépend de chacun de ses membres, votre présence à cette soirée est donc indispensable.

Le Comité Annemasse Natation



Assemblée Générale du Club **Jeudi 8 Novembre 2018**

Si toutefois il vous est impossible d'être présent ce soir-là, nous vous invitons à donner pouvoir à la personne de votre choix en lui remettant le coupon ci-dessous : **2 pouvoirs maximum par personne** (représentant 1 vote chacun).

BULLETIN DE VOTE

Je donne pouvoir pour me représenter :

- à l'Assemblée Générale Extraordinaire
- et/ou à l'Assemblée Générale Ordinaire

d'Annemasse Natation du jeudi 8 novembre 2018 (merci de cocher la ou les séances)

à Madame, Monsieur,

Nom.....Prénom.....

Adresse.....
.....
.....

Je soussigné(e).....

Date :/...../ 2018

Signature.....

Un adhérent = une voix (le vote des jeunes est admis à partir de 16 ans).